

LE GOUVERNEMENT ET LA GREVE

Enquête auprès des Compagnies du Nord et du Pas-de-Calais

Nous avons annoncé hier qu'un certain nombre d'usines de la Loire étaient déjà arrêtées sur le point de fermer leurs portes faute de combustibles.

Si la grève persiste, toute l'industrie métallurgique du bassin de la Loire est à la veille de manquer de charbon, et si un certain nombre d'usines devaient, de ce fait, cesser leur fabrication, on voit la répercussion profonde que ne manqueraient pas d'avoir un tel chômage.

L'inquiétude du gouvernement est telle qu'un correspondant nous signale que M. le Ministre des Travaux Publics vient, par circulaire confidentielle, de faire demander à chaque société houillère du Nord et du Pas-de-Calais le stock de houille dont elle pouvait disposer et les prix auxquels elle pouvait l'écouler.

Les réponses qui seront faites ne sont pas, paraît-il, pour rassurer le ministre ; car s'il y a des stocks, ce sont des stocks vendus, et qui n'ont pas été expédiés par suite du manque de moyens de transports.

Le gouvernement comprendra-t-il que son devoir, en ces circonstances, est d'intervenir très énergiquement auprès des Compagnies de la Loire pour leur faire entendre raison ?

Extension de la Grève

Firminy, 28 décembre. — Les mineurs de Firminy, réunis hier soir, au nombre de 1.500, à la mairie, ont décidé de faire cause commune avec les autres grévistes. Tout le travail a cessé aujourd'hui.

La question d'arbitrage

Dans une réunion tenue hier soir à Saint-Etienne, l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

« Le principe du recours à l'arbitrage est admis, et la question est renvoyée à l'examen du comité fédéral, qui devra prendre une décision ferme. »

L'attitude des grévistes

Les journaux bourgeois eux-mêmes sont obligés de reconnaître le calme et la dignité dont font preuve les grévistes.

Voici, en effet, ce qu'on lit dans le *Journal des Débats*, organe autorisé de la caste capitaliste :

« L'appareil malheureux que le mouvement gréviste a fait que gagner les dernières conséquences s'en font sentir. On annonce, en effet, que le travail est à peu près suspendu à la mine de la Loire. On craint, en outre, que les usines à gaz de Lyon ne puissent plus, dans un délai très prochain, assurer la quantité de gaz nécessaire à l'éclairage. »

LES BÉNÉFICES DES COMPAGNIES

Le Temps reçoit de son envoyé spécial à Saint-Etienne, la dépêche suivante :

« Le comité fédéral des mineurs semble désirer la fin de la grève. Il étudie en ce moment un projet d'arbitrage amiable. »

Propositions des exploiters

L'administration des houillères de Saint-Etienne offre aux ouvriers une prime de 500 qui leur serait accordée du 1er janvier prochain au 31 décembre 1901, si le travail reprend dans les mêmes conditions que précédemment.

Nouvelles de l'Extérieur

LA GUERRE SUD-AFRICAINE

UN ATTACHE MILITAIRE FRANÇAIS A L'ARMÉE DES BOERS

Le capitaine Demange, de l'état-major général de l'armée des Boers, a été nommé attaché militaire français à l'armée des Boers.

UN RÉSULTAT DE LA GUERRE

Londres sans charbon

Nous avons parlé hier de la hausse sensible sur les charbons, par suite de l'arrêt de la production par les mines de la Loire.

Faits Divers

HORS RÉGION

NACABRE AVENTURE

UN APPARTEMENT HABITÉ PAR UNE MORTE

Paris, 28 décembre. — Il vient de se passer, au numéro 8 de la rue Paradis, un fait absolument inouï et dont nous garantissons l'authenticité. D'ailleurs, on peut y aller voir.

Le mercredi de l'autre semaine, c'est-à-dire le 20 décembre, Mme Gauthier, âgée de soixante-dix ans, locataire de la maison depuis environ un an, passait le soir devant la loge de la concierge et disait à cette dernière qu'elle venait de faire sa toilette, et qu'elle se préparait à se coucher. Quelques minutes plus tard, le blanchisseur venait... et redescendait bientôt, ayant sonné deux fois sans qu'on lui eût ouvert.

Elle est sans doute repartie ! murmura mentalement la concierge, qui s'occupait peu de cette locataire, d'habitude fort silencieuse et très réservée.

Mme Gauthier avait haïté, précédemment, un appartement de douze cents francs par mois, dans le quartier de la Concorde, rue de la Paix, elle avait occupé un local plus cher dans le faubourg Poissonnière ; auparavant encore, elle avait payé, rue Cadet, un loyer de quatre mille francs pour son logement.

La concierge ne s'occupait donc point de l'absence de sa locataire ; le jeudi se passa, puis le vendredi, sans que personne s'inquiétât de Mme Gauthier. Dans la soirée de ce dernier jour, une amie vint pour voir la vieille dame. Elle sonna deux fois, et comme le blanchisseur redescendait sans qu'on lui eût ouvert, elle attendit jusqu'à ce qu'elle fut rentrée le lendemain chez elle.

Donc, le samedi après son déjeuner, la concierge, se souvenant tout à coup de cette commission, monta chez sa locataire. Elle sonna, rappela, frappa, frappa, carillonna, toujours sans de réponse.

Elle allait redescendre, en maugréant, quand elle vit que la clef de l'appartement était dans la serrure. Surprise, elle ouvrit et se trouva en présence de la locataire, qui n'était pas entendue, et poussée par la nécessité de faire la commission dont on l'avait chargée, la concierge ouvrit et entra. Dans la salle à manger, elle se trouva en présence de la locataire, qui n'était pas entendue, et poussée par la nécessité de faire la commission dont on l'avait chargée, la concierge ouvrit et entra.

Le siège de La ysmith

La situation n'est pas désespérée. Nous sommes convaincus que les Boers, dans la mesure du possible, vont soutenir un siège.

Les Boers à Colono

Les dépêches reçues et les communications des correspondants nous permettent de croire à l'arrivée prochaine de Boers, du côté de Colono.

Un traité secret

ENTRE L'ANGLETERRE ET L'ALLEMAGNE

Berlin, 28 décembre. — Le *Lobkowitz* de Berlin croit connaître de source sûre qu'il a été conclu un traité secret entre l'Allemagne et l'Angleterre, relatif à la possession portugaise.

LE PRINCE ASSASSIN

Berlin, 28 décembre. — A Berlin, l'opinion commence à s'émouvoir de plus en plus, de ce que nulle solution n'a encore été trouvée à l'affaire du lieutenant prince Prosper d'Arberg, récemment jugé à huis-clos par un conseil de guerre allemand.

UNE FEMME MORTE DE JOIE

La Louvière, 28 décembre. — Cet après-midi, avait lieu au Temple évangélique, la messe de la distribution des prix aux élèves d'un cours qui s'y donne le dimanche. Le pasteur, M. Borel, annonça le nom de l'élève qui avait obtenu le premier prix, quand sa mère, l'épouse Bienvenu-Brogiez, de Haine-Saint-Paul, s'écria soudain, en proie à une violente émotion.

DRAME PASSIONNEL

Namur, 28 décembre. — Un drame d'amour s'est déroulé aujourd'hui à Florenne. Une victime est un nommé Léopold Lessire, marié et père de famille. Depuis de nombreuses années, Lessire entretenait des relations coupables avec une jeune fille nommée M... jeune fille qui était même né un enfant, mais dans ces derniers temps la maîtresse de Lessire avait appris qu'il était marié et qu'il avait une famille. Lessire en éprouva une grande colère et ayant rencontré cet après-midi, la fille M...

Faits Divers

HORS RÉGION

NACABRE AVENTURE

UN APPARTEMENT HABITÉ PAR UNE MORTE

Paris, 28 décembre. — Il vient de se passer, au numéro 8 de la rue Paradis, un fait absolument inouï et dont nous garantissons l'authenticité. D'ailleurs, on peut y aller voir.

Le mercredi de l'autre semaine, c'est-à-dire le 20 décembre, Mme Gauthier, âgée de soixante-dix ans, locataire de la maison depuis environ un an, passait le soir devant la loge de la concierge et disait à cette dernière qu'elle venait de faire sa toilette, et qu'elle se préparait à se coucher. Quelques minutes plus tard, le blanchisseur venait... et redescendait bientôt, ayant sonné deux fois sans qu'on lui eût ouvert.

Elle est sans doute repartie ! murmura mentalement la concierge, qui s'occupait peu de cette locataire, d'habitude fort silencieuse et très réservée.

Mme Gauthier avait haïté, précédemment, un appartement de douze cents francs par mois, dans le quartier de la Concorde, rue de la Paix, elle avait occupé un local plus cher dans le faubourg Poissonnière ; auparavant encore, elle avait payé, rue Cadet, un loyer de quatre mille francs pour son logement.

La concierge ne s'occupait donc point de l'absence de sa locataire ; le jeudi se passa, puis le vendredi, sans que personne s'inquiétât de Mme Gauthier. Dans la soirée de ce dernier jour, une amie vint pour voir la vieille dame. Elle sonna deux fois, et comme le blanchisseur redescendait sans qu'on lui eût ouvert, elle attendit jusqu'à ce qu'elle fut rentrée le lendemain chez elle.

Donc, le samedi après son déjeuner, la concierge, se souvenant tout à coup de cette commission, monta chez sa locataire. Elle sonna, rappela, frappa, frappa, carillonna, toujours sans de réponse.

Elle allait redescendre, en maugréant, quand elle vit que la clef de l'appartement était dans la serrure. Surprise, elle ouvrit et se trouva en présence de la locataire, qui n'était pas entendue, et poussée par la nécessité de faire la commission dont on l'avait chargée, la concierge ouvrit et entra.

Elle est sans doute repartie ! murmura mentalement la concierge, qui s'occupait peu de cette locataire, d'habitude fort silencieuse et très réservée.

Mme Gauthier avait haïté, précédemment, un appartement de douze cents francs par mois, dans le quartier de la Concorde, rue de la Paix, elle avait occupé un local plus cher dans le faubourg Poissonnière ; auparavant encore, elle avait payé, rue Cadet, un loyer de quatre mille francs pour son logement.

La concierge ne s'occupait donc point de l'absence de sa locataire ; le jeudi se passa, puis le vendredi, sans que personne s'inquiétât de Mme Gauthier. Dans la soirée de ce dernier jour, une amie vint pour voir la vieille dame. Elle sonna deux fois, et comme le blanchisseur redescendait sans qu'on lui eût ouvert, elle attendit jusqu'à ce qu'elle fut rentrée le lendemain chez elle.

Donc, le samedi après son déjeuner, la concierge, se souvenant tout à coup de cette commission, monta chez sa locataire. Elle sonna, rappela, frappa, frappa, carillonna, toujours sans de réponse.

Elle allait redescendre, en maugréant, quand elle vit que la clef de l'appartement était dans la serrure. Surprise, elle ouvrit et se trouva en présence de la locataire, qui n'était pas entendue, et poussée par la nécessité de faire la commission dont on l'avait chargée, la concierge ouvrit et entra.

Elle est sans doute repartie ! murmura mentalement la concierge, qui s'occupait peu de cette locataire, d'habitude fort silencieuse et très réservée.

Mme Gauthier avait haïté, précédemment, un appartement de douze cents francs par mois, dans le quartier de la Concorde, rue de la Paix, elle avait occupé un local plus cher dans le faubourg Poissonnière ; auparavant encore, elle avait payé, rue Cadet, un loyer de quatre mille francs pour son logement.

La concierge ne s'occupait donc point de l'absence de sa locataire ; le jeudi se passa, puis le vendredi, sans que personne s'inquiétât de Mme Gauthier. Dans la soirée de ce dernier jour, une amie vint pour voir la vieille dame. Elle sonna deux fois, et comme le blanchisseur redescendait sans qu'on lui eût ouvert, elle attendit jusqu'à ce qu'elle fut rentrée le lendemain chez elle.

Donc, le samedi après son déjeuner, la concierge, se souvenant tout à coup de cette commission, monta chez sa locataire. Elle sonna, rappela, frappa, frappa, carillonna, toujours sans de réponse.

Elle allait redescendre, en maugréant, quand elle vit que la clef de l'appartement était dans la serrure. Surprise, elle ouvrit et se trouva en présence de la locataire, qui n'était pas entendue, et poussée par la nécessité de faire la commission dont on l'avait chargée, la concierge ouvrit et entra.

Elle est sans doute repartie ! murmura mentalement la concierge, qui s'occupait peu de cette locataire, d'habitude fort silencieuse et très réservée.

L'AFFAIRE DE L'ÉGLISE SAINT-JOSEPH

Paris, 28 décembre. — La Cour d'Assises de la Seine juge aujourd'hui l'affaire du pillage de l'église Saint-Joseph à la suite des manifestations du 20 août dernier à Paris.

DÉVALISEURS DE COURRIERS

Clermont-Ferrand, 28 décembre. — La série continue : Après le vol commis à la poste de Lyon, dits des courriers, sont encore deux autres vols, dits courriers, qui ont été commis, sans qu'on ait pu en saisir l'auteur.

Collision dans la Manche

Chebourg, 28 décembre. — Une collision a eu lieu ce matin dans la Manche, au large de Newhaven, par un brouillard épais, entre le vapeur *Thérèse*, faisant le service des marchandises, et une barque de pêche du port de Douvres.

DANS LA RÉGION

Terrible accident de chemin de fer

A BRUAY

Un facteur broyé

Macaux Julien, 66 ans, facteur rural depuis plus de 30 ans, attaché au bureau de Bruay, faisait la tournée habituelle de Bruay et de Macaux le matin.

La tournée d'aujourd'hui avait pour objet de faire la levée des boîtes aux lettres des communes de Bruay et de Macaux. Le train postal de Bruay était en retard, et le facteur Julien, qui était chargé de la levée des boîtes, se trouva en retard.

Le train postal de Bruay était en retard, et le facteur Julien, qui était chargé de la levée des boîtes, se trouva en retard.

LE MOUVEMENT GREVISTE

A LILLE

Chez M. Wallart

Comme nous le faisons prévoir hier soir, la grève de la maison Wallart est terminée.

A ROUBAIX

Un vol, qui dénote chez les auteurs un coup peu ordinaire, a été commis, dans l'avant-dernière nuit, entre 2 et 4 heures du matin, chez M. Eugène Carraz, savonnier, au 105, rue de la République, à Roubaix.

Les voleurs, pénétrant par une maison voisine, se sont emparés de nombreux bijoux, de vêtements et d'objets de valeur.

Les voleurs, pénétrant par une maison voisine, se sont emparés de nombreux bijoux, de vêtements et d'objets de valeur.

EST-CE LUI ?

On lit au *Journal officiel*, dans la liste des décorés du ministère de la guerre :

6^e Régiment. — Chapus (François), chef de légion, 37 ans, de services, 4 campagnes, Chevalier de la Légion d'honneur.

Ce commandant Chapus est-il celui qui fut à la tête de la 15^e de ligne, sur la rive de Fourmies le 1er mai 1891 ?

C'est bien l'officier qui commanda le feu sur des femmes et des enfants qui

L'AFFAIRE DU COMPTOIR DE VALENCIENNES

Le Tribunal correctionnel de Douai devant lequel avait comparu à l'audience de jeudi dernier, MM. Dole, paré et Dole, accusés, sous la prévention de répartition de dividendes fictifs à l'aide d'un inventaire frauduleux, a rendu hier contre les inculpés un jugement.

En conséquence, M. Dole Julien, et Dole Auguste, sont condamnés chacun à une amende de 500 francs.

Au Conseil Municipal de Roubaix

LES DÉCRETS MILLERAND

et les conditions du travail

Dans sa séance d'hier, le conseil municipal de Roubaix a approuvé deux décrets de M. Millerand, relatifs à l'application des dispositions des lois relatives aux conditions de travail des ouvriers.

LA GUERRE SUD-AFRICAINE

L'état de siège au Cap

2.500 PRISONNIERS ANGLAIS A PRETORIA

Londres, 28 décembre. — Le correspondant du *Times* au Cap, après avoir exposé les raisons qui ont conduit le général Buller à imposer au Cap, en 1900, l'état de siège, exprime également son approbation de l'opération qui a permis de couper les lignes de communication des Boers.

Les Boers ont été vaincus, et les prisonniers anglais ont été relâchés.

Les Boers ont été vaincus, et les prisonniers anglais ont été relâchés.

LES GREVISTES DE LA LOIRE

Les grévistes de la Loire ont décidé de reprendre le travail.

Demande d'arbitrage

La Compagnie des mines de la Loire a demandé l'arbitrage.

LES COMPAGNIES METTENT LES POUCES

Les compagnies mettent les pouces sur les grévistes.

LA GRÈVE ET LES USINES LYONNAISES

La grève et les usines lyonnaises.

AUX MINES DE MONTCEAU

Montceau-les-Mines, 28 décembre. — La Compagnie des mines de Montceau vient de faire voter une assemblée d'ouvriers, qui a décidé de reprendre le travail.

La grève des employés de tramways

La grève des employés de tramways.

NAUFRAGE D'UN NAVIRE ANGLAIS

Naufrage d'un navire anglais.